

**18 septembre 2017** Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue au lieu ordinaire des assemblées le lundi 18 septembre 2017, à 18 h à laquelle étaient présents:

Mme Annie Girard, conseillère  
Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière  
Mme Suzan Lecours, conseillère  
M. Claude Riverin, conseiller

Étaient absents

M. Guy Gauthier, conseiller  
Mme Isabelle Michon-Campbell, conseillère

Sous la présidence de M. Laurent Thibeault, maire.

M. Laurent Thibeault, maire ouvre la séance à 18 h 10.

Formant quorum

Aucun citoyen présent.

***Ordre du jour***

- 1) Soumission agrandissement du Pavillon de la montagne;
- 2) Autorisation de signature pour le protocole d'entente avec le MAMOT concernant la subvention de 80 000 \$.

**210 18-09-2017** ***Adoption de l'ordre du jour***  
***Résolution 210-2017***

M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu et rédigé ci-dessus.

**211 18-09-2017** ***1) Soumissions agrandissement du Pavillon de la montagne***  
***Résolution 211-2017***

- Considérant que la Municipalité a demandé des soumissions par appel d'offres public sur le SÉAO pour l'agrandissement du Pavillon de la montagne;
- Considérant que quatre entreprises ont répondu à l'appel d'offres;
- Considérant que les coûts proposés dépassent largement l'estimé préparé et les subventions disponibles;

Pour ces motifs, Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité de retourner en appel d'offres public en modifiant les plans et devis pour modifier et/ou enlever certains travaux afin de respecter les subventions disponibles.

**212 18-09-2017 2) Autorisation de signature pour le protocole d'entente avec le MAMOT  
concernant la subvention de 80 000 \$  
Résolution 212-2017**

- Considérant que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, M. Martin Coiteux, a confirmé dans sa lettre du 31 août 2017, une subvention pour l'agrandissement du pavillon de la montagne dans le fonds conjoncturel;
- Considérant qu'un protocole d'entente déterminera les modalités du versement de l'aide financière;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'autoriser M. Laurent Thibeault, maire et Mme Maryse Girard, directrice générale à signer ledit protocole pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord.

**213 18-09-2017 Levée de la séance  
Résolution 213-2017**

Mme Annie Girard propose de lever la présente à 18h 20.

---

Maryse Girard, gma  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

Laurent Thibeault, maire